

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmis au représentant de l'Etat

Le 19 décembre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 décembre 2013

2013 DEVE 202 Attribution de la dénomination "jardin de Reuilly – Paul Pernin" au "jardin de Reuilly" situé 15, rue Albinoni (12^{ème}).

M^{me} Fabienne GIBOUDEAUX, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 3 décembre 2013, par lequel Monsieur le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "jardin de Reuilly – Paul Pernin" au "jardin de Reuilly" situé 15, rue Albinoni (12^{ème}) ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 12^{ème} arrondissement en date du 9 décembre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Madame Fabienne GIBOUDEAUX au nom de la 4^{ème} commission,

Délibère :

La dénomination "jardin de Reuilly – Paul Pernin" est attribuée au "jardin de Reuilly" situé 15, rue Albinoni (12^{ème}).